

**ATTESTATION NOTARIALE**

**pour personnes morales**

**(constitution)**

**(but immobilier ou lors de reprise de biens de nature immobilière)**

Je soussigné,

Me \_\_\_\_\_, notaire à ...

**en vue de l'inscription au Registre du commerce de la société :**

après avoir personnellement examiné les documents figurant ci-après, sous les rubriques marquées du signe X,

certifie et atteste par la présente qu'il n'existe dans la société aucune participation financière, directe ou indirecte, de personnes à l'étranger au sens de la législation sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger.

**Documents visés, déposés obligatoirement à l'Etude :**

(Les pièces émanant de la société doivent être certifiées conformes par les personnes/organes habilités à l'engager)

1/  Attestation, dûment légalisée, de chaque fondateur de la société aux termes de laquelle il certifie le nombre d'actions qu'il détient, et qu'il exerce les prérogatives attachées à cette qualité pour son propre compte exclusivement et non à titre fiduciaire d'ordre et pour le compte de tierces personnes.

ou

Autres documents.

2/ Preuve de la capacité financière de chaque fondateur à fournir les fonds nécessaires à la libération des titres par la production :

de sa déclaration fiscale des deux exercices précédents,

ou

du relevé de son compte bancaire, le fondateur certifiant ne pas avoir été mis au bénéfice de versements effectués par un tiers ayant pour but d'assurer la libération des titres,

ou

autres documents, à savoir

En cas de contrat de fiducie liant le fondateur avec un tiers, le notaire précité déclare avoir personnellement obtenu du fiduciaire les pièces ci-dessus mentionnées et avoir constaté le non-assujettissement à la LFAIE dudit fiduciaire.